

Ouïe -dire

Le magazine de l'association CISIC • Juillet 2010 • Numéro 14

Le mot de l'association

Bonjour à tous. Nous espérons que ce nouveau *Ouïe-dire* vous donnera le plaisir de sa lecture comme toute l'équipe a eu le plaisir de son élaboration. Vous y retrouverez vos rubriques habituelles et bons nombres de nouveautés. Cette longue période d'hiver ne nous a pas stoppé dans nos actions : rencontres, déplacements en province, invitations, permanences et cela toujours avec succès car le nombre de personnes qui à chaque fois nous fait l'amitié de nous accompagner dans ces démarches n'est pas là pour nous démentir. Notre association a un nouveau local parisien, très bien situé et à deux pas du métro et du RER. Il est à la fois le nouveau siège social et le lieu de rencontre pour nos adhérents, futur(e) s implanté(e)s, vous pouvez aussi y essayer tous les accessoires en démonstration. N'hésitez pas à nous rendre visite, la bonne humeur et la convivialité vous accompagnerons dans votre visite. À l'automne prochain, de nouvelles permanences auront lieu aux différents CHU (Clermont-Ferrand, Rouen, Tours et Saint-Etienne. La carte de la « France-CISIC » n'en finit pas de s'étoffer et c'est un très grand bienfait pour tout ceux et celles qui recherchent les informations tant nécessaires à leur décision ou leur vie quotidienne. Il ne faut pas oublier que derrière tout cela, des bénévoles ont un esprit volontariste que nous devons saluer et remercier. Les dates et horaires de toutes ces permanences sont mises à jour régulièrement sur notre site internet n'hésitez pas à le consulter. La période estivale arrive et malheureusement engendre toujours un nombre important de sinistres donc faites attention à votre contour et protégez le ! Le nombre de nos adhérents est aujourd'hui à plus de 1 200 ! Nous en sommes très fier et ne pensons pas nous arrêter en si bon chemin. Plus nous serons nombreux plus notre voix se fera entendre. Après l'été, comme chaque année, nous vous proposons à l'occasion de notre 8^e Assemblée Générale, une journée d'informations en présence des différents acteurs du monde de l'implant cochléaire. Tous les témoignages que nous recevons le prouvent : Nous formons une famille et croyez bien que toute l'équipe de CISIC fera toujours en sorte de vous apporter la satisfaction que vous en attendez et votre fidélité sera le gage de cette réussite.

Bonne lecture et bonnes vacances à vous tous !

Jean-Jacques Wolff

AGENDA CISIC

CONFÉRENCES & RÉUNIONS

Samedi 2 octobre 2010

Assemblée Générale CISIC et journée d'information à Paris.

Samedi 16 octobre 2010

Réunion & Ateliers à Clermont-Ferrand

Samedi 28 novembre 2010

Réunion & Ateliers à Grenoble

PERMANENCES

CHU Nantes

1 place A. Ricordeau 44400 Nantes.
Aile Est, 5^e étage, salle d'attente
(service chirurgie maxillo-faciale)
Permanences de 9 h 30 à 11 h 30

Lundi 5 juillet 2010

Lundi 2 août 2010

Lundi 6 septembre 2010

Lundi 4 octobre 2010

Lundi 8 novembre 2010

Lundi 6 décembre 2010

CHU Grenoble

Bd de la Chantourne 38700 La Tronche
6^e étage dans la salle de cours du service ORL :
prendre le couloir de droite en sortant
des ascenseurs côté Chartreuse
Permanences de 10 h à 12 h

Jeudi 16 septembre 2010

Jeudi 21 octobre 2010

L'Institut Saint-Pierre, Palavas

371 av. de l'Evêché de Maguelone
34250 Palavas-les-flots
Demander Mr Zirah, délégué CISIC pour la région
Languedoc-Roussillon
Permanences de 10 h à 12 h

Mercredi 22 septembre 2010

Mercredi 17 novembre 2010

Sur RDV au 04 67 07 04 71 ou cisicsud@esii.com

Mercredi 7 juillet 2010

Mercredi 20 octobre 2010

Mercredi 15 décembre 2010

CHU Tours

CHU Bretonneau 2 boulevard Tonnellé
37044 TOURS
salle de cours du service ORL, de l'Hôpital
BRETONNEAU, au rez de chaussée
(à droite en face de l'accueil, puis au fond
du couloir à gauche)
Permanences de 14 h à 16 h

Mardi 21 septembre 2010

Mardi 19 octobre 2010

Mardi 16 novembre 2010

Mardi 21 décembre 2010



Conseils, pour l'été

Le nombre de pertes totales d'implant externe est en nette augmentation depuis le début de l'année. Il convient de rappeler quelques règles.

- Les appareils ne supportent ni l'eau ni le sable.
- N'abandonnez jamais votre appareil :
 - dans une voiture,
 - dans un sac (sur un chariot de supermarché par exemple),
 - dans un vestiaire (salle de sport ou piscine),
- Attention : Les processeurs sont confondus avec des lecteurs MP3, ou des oreillettes type « blue tooth » et sont volés, voire même sur l'oreille de l'enfant.
- Mettez votre implant à l'abri aussi bien de la chaleur que de la pluie.
- Lorsque vous pratiquez une activité sportive, le port d'un bandeau est fortement recommandé pour le maintien de l'implant.
- Retirez votre « contour » lorsque vous partez en bateau.
- Dans les manèges et parcs d'attractions, retirez votre processeur car il peut tomber et ne plus être retrouvé.

Utilisation et entretien quotidien :

- Si le processeur est tombé dans l'eau, ne le mettez pas au micro ondes même en position « décongélation » les dommages causés ne sont pas toujours visibles extérieurement.
- Chaque soir mettre le processeur dans le déshumidificateur, en enlevant les piles.
- Pour les personnes assurées, avant de partir, vérifiez que vous avez bien les coordonnées de votre assureur.

CISIC : ch'est quoi, cha ?

Le CISIC, c'est une ambiance créée par une bande de copains dont la plupart portent une ou deux boucles d'oreilles pas très discrètes, mais d'une rare efficacité. Cette ambiance donne envie de se dépasser, sans que, pour cela il soit utile de dépasser l'autre; on donnerait plutôt dans la solidarité.

Les thérapeutes donnent ce qu'ils ont: le savoir, l'adaptation technologique la plus intelligente, mais ils n'ont du vécu seulement les notions que nous sommes capables de leur transmettre. Alors disons que, si je devais traiter un handicap, j'aimerais bien que celui qui en souffre puisse me dire l'effet que produisent mes soins. Disons aussi que cette association, en mettant en contact tous ses membres, élabore une sorte de synthèse des sensations» lesquelles sont une exponentielle de l'excitation, je crois. Alors, pourquoi ne serions nous pas un outil, finalement, pour ceux qui nous suivent dans notre progression...

Platon a élaboré une théorie sur les médecins de l'homme libre, versus les médecins des esclaves; je ne me sentais pas un esclave avant de connaître le Cisic, mais, mon Dieu que j'étais seul. Me voici devenu un homme libre, ayant accès à la médecine la plus intelligente, disons plutôt humaine.

Et puis aussi, cette idée, ce sentiment de pouvoir dialoguer avec ceux qui savent par expérience de quoi je parle, sans pour si peu ressentir la même chose; eux seuls sont capables de me faire changer mon sentiment, car ils savent, justement !

Christian

Nouvelles permanences

Région PACA

Dominique Pastour vous reçoit avec plaisir sur rdv, pour tous les renseignements que vous souhaiteriez avoir.

Dominique PASTOUR, Capitou résidence bât. B

924 rue Janvier Pasero, 06210 Mandelieu

Tél. : 09 66 43 05 47 ou 06 31 47 98 61 – Mail : paca@cisic.fr

CHU St-Etienne

Une permanence va se mettre en place auprès du CHU de Saint-Etienne à partir du mois de septembre. Delphine Papiou notre correspondante régionale est à la disposition des implantés et futurs implantés de La Loire pour échanger sur l'implant cochléaire.

Delphine PAPIAU, 35B allée Thimonier, 42630 Regny

Tél. : 06 77 19 07 73 – Mail : st-etienne@cisic.fr

CHU Rouen

Une permanence va se mettre en place auprès du CHU de Rouen à l'automne prochain. Joelle Lecoq notre correspondante régionale est à la disposition des implantés et futurs implantés de La Haute-Normandie pour échanger sur l'implant cochléaire.

Joelle LECOQ, 4 place de l'union – 76130 Mont-Saint-Aignan

Tél. : 06 81 49 14 08 – Mail : joelle.lecoq@orange.fr

CHU Clermont-Ferrand

Une permanence va se mettre en place auprès du CHU de Clermont-Ferrand à l'automne prochain. Nos correspondants régionaux sont à la disposition des implantés et futurs implantés de l'Auvergne pour échanger sur l'implant cochléaire.

Marie-Pierre GOIN, 9 allée des Pommiers – 03300 Creuzier-Le-Vieux

Tél. : 06 22 07 52 59 – Mail : auvergne@cisic.fr

Nadine RAGO, 04 chemin de Peyronneire – 63450 Saint-Sandoux

Tél. : 06 32 97 02 21 (sms) – Mail : clermont-ferrand@cisic.fr

Patrice AUCOUTURIER, 15 Avenue Charras – 63000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 92 78 03 – Mail : aucouguit@aol.com

CHU Nantes

Le CHU de Nantes a mis à la disposition de l'association CISIC une salle d'attente qui est en fait, une pièce fermée (chambre) qui a été aménagée avec une table ronde, des chaises et une banquette. Le lieu est conviviale et au calme, libre d'accès. La permanence s'effectue à raison d'un lundi par mois (souvent le premier lundi du mois) de 9 h 30 à 11 h 30 et certaines personnes, de passage pour un RV ORL, orthophonie ou régleur, passe y chercher des infos ou discuter un petit moment. J'y apporte de la documentation concernant les aides techniques, un casque si certains souhaitent faire des essais avec mon MP4 pour découvrir la musique.

Pascale MICHEL, 6 rue des grands bois – 44400 REZÉ

TÉL. : 02 51 70 08 93 – Mail : pays-de-loire@cisic.fr



Ouverture d'un bureau d'accueil à Paris

Les candidats à l'implant cochléaire peuvent y découvrir des modèles d'implant cochléaire ainsi que de nombreuses brochures de présentation. Les animateurs des permanences répondront directement à leurs questions.

Les personnes déjà porteuses d'un implant cochléaire peuvent s'informer sur les aides techniques permettant d'améliorer le confort d'écoute dans diverses situations. Il est aussi possible d'en tester certaines sur place, et de se faire expliquer en détail la manière de les

utiliser. N'hésitez pas à apporter vos accessoires. En revanche, aucune vente de piles ou d'accessoires ne se fera sur place.

Adresse :

41 rue Henri Barbusse
75005 Paris
Métro : Raspail
RER B : Port-Royal
Bus : 91, 83, 27

Permanences

tous les mardis de 13h à 16h hors congés scolaires (zone C), ou bien sur rendez-vous en adressant un mail à info@cisic.fr ou par téléphone au 01 75 51 75 83

Candidats à l'implant cochléaire, implantés, adhérents, sympathisants ou même simples curieux ça y est vous êtes chez vous !

Loin de ces rencontres virtuelles par ordinateurs interposés du début ou encore de ces rencontres improvisées en milieu sonore hostile qu'ont pu être les cafés, le Cisic se dote enfin d'un bureau bien à lui qui vous est entièrement dédié. Situé au 41 rue Henri Barbusse dans le cinquième arrondissement de Paris et devenant du même coup notre siège social, ce

local concrétise de manière bien tangible aujourd'hui presque une décennie de développement continu de notre association.

Outre la traditionnelle littérature ayant trait à la surdité vous pourrez y découvrir différents modèles d'implants cochléaires ainsi que de nombreuses brochures de présentation. Cerise sur le gâteau, grâce à notre laboratoire d'essai vous pourrez même y tester différents accessoires (systèmes FM, boucle magnétique, téléphone...) le tout dans une ambiance conviviale, chaleureuse et détendue tout autour de petits fours sucrés salés ou d'une boisson.

Alors si jamais vous passez par là n'hésitez surtout pas, nos oreilles, tout comme notre porte, vous seront toujours grandes ouvertes.

A très bientôt donc !

Pascal



Remboursement des piles (CPAM)

Il est maintenant possible d'obtenir un remboursement concernant vos frais de piles.

Pour obtenir un premier remboursement (au 1/1/2010, le forfait annuel est de 120 Euros par implant cochléaire). Envoyer à votre sécurité sociale, une copie de la facture d'achat de vos piles ainsi qu'éventuellement une feuille de soins et une déclaration sur papier libre.

Exemple de courrier

Date

Nom Prénom

Adresse

Ville

n° S.S. :

Objet : Demande de remboursement de frais de piles pour implant cochléaire

Madame, Monsieur,

Je suis porteur d'un implant cochléaire.

En vertu de l'arrêté ministériel du 2 mars 2009 relatif à l'inscription de systèmes d'implants cochléaires et du tronc cérébral au chapitre 3 du titre II et au chapitre 4 du titre III de la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale paru au Journal Officiel du 6 mars 2009, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir mon forfait annuel piles jetables.

Je vous adresse ci-joint la facture correspondante. **Je vous remercie de bien vouloir faire figurer le montant des frais réels engagés (montant en euros) pour un remboursement complémentaire par ma mutuelle santé.**

D'avance je vous remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature



Rencontres, ateliers...

INJS, Chambéry, 7 mai 2010



Martine, Françoise et Maxime.

Vendredi 7 mai 2010, nous avons participé au premier « salon surdité » de l'INJS (Institut National des Jeunes Sourds) de Chambéry-Cognin qui se tenait grâce à l'initiative du groupe du personnel sourd et malentendant de l'établissement. La thématique de cet après-midi reposait sur les aides techniques pour les malentendants et les sourds, leur évolution et leurs enjeux avec les thèmes suivants :

- les prothèses auditives ;
- les implants cochléaires ;
- la domotique ;
- le tourisme adapté ;
- les centres relais vidéo LSF.

Dans une première partie, chaque pro-

fessionnel a exposé son activité et l'apport de cette activité pour l'amélioration de la condition des personnes sourdes et malentendantes. Ensuite des stands étaient disposés afin d'échanger avec le personnel mais aussi les élèves qui sont venus très nombreux s'informer.

L'INJS est un établissement national public accueillant :

- des enfants et des jeunes sourds,
- des enfants présentant des troubles sévères et complexes du langage,
- des jeunes apprentis sourds ou entendant,
- des adultes sourds dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle.

L'INJS propose aux élèves sourds de 3 à 20 ans :

- soit une scolarité adaptée, dispensée au sein de l'institut, ou dans des classes de l'institut au sein d'établissements scolaires,
- soit pour les élèves scolarisés individuellement, dans les établissements scolaires publics et privés, un accompagnement spécialisé et un soutien individualisé.

Le projet linguistique de l'établissement se fonde sur la loi du 11 février 2005 et

sur le choix exprimé par chaque élève et sa famille.

Élément essentiel du projet personnalisé, il a pour objectif de proposer aux élèves un ensemble de moyens de communication :

- Français oral et écrit
- Français oral + LPC
- Français oral + français signé
- LSF

Tous les professionnels de l'établissement (enseignants, éducateurs, médicaux, sociaux, personnels administratifs et techniques) sont concernés par sa mise en œuvre, qui permet d'harmoniser les différentes actions en lien avec la langue dans le respect du projet personnalisé du jeune.

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir été invités à participer à ces échanges. Nous remercions Mme Maryse TRUEL-COMBE (directrice de l'établissement), Mr Robert MARCON (secrétaire général de l'établissement) ainsi que Mr Reynier et Mr Louineau de leur accueil chaleureux et attentionné. Ils ont permis que lors de cette rencontre, chacun garde à l'esprit « le bien-être » des personnes sourdes dans un souci d'ouverture, de tolérance et d'unité.

Conférence EDIC, Auderghem (Belgique), 13 mars 2010

À l'invitation de l'EDIC (Entraide Des Implantes Cochleaires, association belge des implantés cochléaires), Joelle Lecoq notre correspondante au CHU de Rouen a assisté à leur conférence sur le thème « L'implant cochléaire en 2010 : Ses développements et dernières nouveautés » animée par Monsieur Leo De Raeve, psychologue auprès des enfants sourds, président d'ONICI (Centre d'information indépendant de l'implant cochléaire), conférencier national et international aux congrès sur l'implant cochléaire.

Ateliers Nantes, 20 mars 2010

40 personnes sont venues assister aux différents ateliers souhaités dont celui de Neurelec animé par Samia Younès. Ensuite l'atelier « aides techniques » animé par Catherine et Joëlle, a permis à de nombreux implantés de procéder à des essais pour le téléphone, la télévision, etc. La salle « forum » a été un lieu d'échange où se sont côtoyés les implantés, les conjoints, quelques parents d'enfants implantés et une personne en quête de renseignements sur l'implant accompagnée de son amie (mamie d'un petit implanté). Belle journée qui laisse de bons souvenirs.

Pascale Michel, Déléguée Pays de Loire



Conférence Tours, 27 mars 2010

Affluence et convivialité pour notre 1^{re} rencontre en Touraine, attendue par bon nombre d'adhérents du CISIC présents en région Centre. Nous avons également été très heureux d'accueillir, à cette occasion, les anciens adhérents de l'AIC de Châteaudun venus nous rejoindre. Un après midi riche en échanges et en informations, avec présentation de notre association, et tests des différentes aides techniques. Nous attendons avec impatience la possible mise en place d'une permanence au CHU de Tours pour continuer à mieux faire connaître l'implant cochléaire et ses possibilités.



Ci-contre de gauche à droite :
Pascale, Danielle, Nadine et Catherine

Ma visite chez Neurelec

Le 29 avril, je suis allée à Antibes, rencontrer les différents responsables de la société Neurelec. Les effectifs chez Neurelec sont passés de 30 personnes à 98 personnes, avec notamment l'arrivée de jeunes ingénieurs destinée à faire progresser la recherche de nos implants cochléaires.

Thierry Marsollier, responsable du Service Clients, m'a expliqué qu'après réception des processeurs en réparation, ceux-ci sont envoyés aux services de recherche et du développement. Ils sont alors soumis à différents tests pour s'assurer de la bonne fonctionnalité du processeur et sont ensuite renvoyés aux patients. Le microphone est changé pour que le patient retrouve une qualité d'écoute identique à un appareil neuf, car la dégradation du son ne se perçoit pas facilement puisqu'elle se fait progressivement. Pour un bon fonctionnement, il faudrait renvoyer son processeur tous les ans en révision ce qui nous permettrait de bénéficier des dernières mises à jour du logiciel ainsi qu'un nouveau microphone afin d'avoir la meilleure qualité possible d'écoute du son. Celui-ci se dégrade lentement à cause de la poussière.

José Vieira, responsable de la production partie externe et SAV technique, m'a expliqué le fonctionnement de son service : l'arrivée des composants, le test du composant, le montage du processeur, le caisson où il procède à de différents tests sur le processeur avant sa mise en service.

Guillaume Lesbros, ingénieur Recherche et développement électronique, m'a indiqué avoir beaucoup travaillé sur la boucle magnétique intégrée, et la simplification des programmes dans la prochaine génération de processeurs. Le département recherche et développement étudie la possibilité d'utiliser un micro contrôlé avec un implant cochléaire.

Julien Piasecki, Ingénieur traitement du signal, c'est à lui que je me suis adressée pour le problème des interférences, et autres pannes de processeurs. Il recherche la cause et les conséquences pour les processeurs en réparation et ceux en cours de fabrication pour améliorer la qualité du son.

Aurélien BRUNEL, Responsable commerciale France et Maghreb, m'a assurée que nous devrions voir la prochaine génération de processeurs avec la boucle magnétique intégrée, l'interrupteur à quatre positions, les programmes plus simples, le son plus pur très prochainement. Avec le service Marketing, j'ai surtout évoqué les activités de notre association.

Avant de repartir, j'ai eu l'occasion de voir notre chère Laurence GERBOTTO, que nous avons au téléphone lors de nos commandes et toujours très occupée par les multiples demandes des patients. En cas d'absence, lui laisser un message sur son répondeur, elle ne manquera pas de vous rappeler très rapidement. Voici ma visite chez Neurelec, je reste à votre disposition pour toutes questions supplémentaires.

Joelle, Implantée Neurelec, Digisonic BTE

Les Systèmes FM



La F.M. est le complément indispensable de l'implant cochléaire pour permettre aux enfants de comprendre leur professeur malgré le bruit de la classe et la distance. Malheureusement cet outil, malgré sa performance, est souvent rejeté par les enfants à l'adolescence.

Ce refus d'ordre psychologique, très préjudiciable à la réussite scolaire de l'enfant, est en partie dû à l'image « d'outil de travail » associée aux systèmes. Il est très important dans ce cas d'inciter l'enfant, puis l'adolescent, à utiliser son système en dehors du cadre scolaire, pour lui donner une dimension ludique qui le fasse mieux accepter.

Le système F.M. est composé d'un émetteur qui capte le son à l'origine (microphone de l'émetteur devant la bouche de la personne que l'on veut comprendre, ou connexion directe à la sortie casque ou péritel d'un amplificateur) et l'adresse par une liaison sans fil à un récepteur connecté à l'amplificateur de l'appareil auditif ou de l'implant. Le malentendant perçoit le son comme s'il était tout contre la source sonore. En dehors du milieu scolaire, les utilisations sont multiples.

En branchant l'émetteur à la sortie casque ou péritel d'un amplificateur, l'enfant peut écouter la télévision, son walkman, son lecteur MP3, son ordinateur, sa chaîne Hifi, ou Home cinéma, mais aussi à l'extérieur le brancher sur l'amplificateur pour écouter des conférences, des concerts, un culte, un film au cinéma.

Tout comme il donne l'émetteur à porter à son professeur, l'enfant peut le donner à un guide de musée, pour l'entendre sans être toujours à côté de lui et pouvoir s'attarder pour contempler une œuvre.

Pendant un voyage organisé, l'émetteur peut également être confié au guide.

Il peut aussi le confier à son père ou à sa mère, pour faire du vélo ou du ski avec eux en se sentant sécurisé par leurs conseils, ou pour être averti si une automobile qu'il n'a pas entendue arrive derrière lui. Un usage au ski pour les mêmes raisons est aussi possible.

Ce lien privilégié est aussi utile lors d'une activité sportive qui nécessite de recevoir les conseils d'un professeur.

Dans le cadre de sorties au restaurant, en

brasserie, l'émetteur permet de comprendre des personnes à sa table, le serveur, malgré les bruits environnants. Durant les voyages en voiture, le système permet à l'enfant de comprendre ses parents quand il est assis aux places arrières.

Les émetteurs FM modernes comprennent aussi un système Bluetooth intégré (Smart Link) qui permet un usage en kit main libre du téléphone portable, qui, associé aux systèmes de multi microphones directionnels, permettent une conversation téléphonique, même en milieu très bruyant. Cette application est sans doute la plus valorisante pour l'enfant qui peut ainsi bénéficier d'un kit main libre High Tech que ses camarades normo-entendant ne pourront pas avoir.

Toutes ces applications hors scolaire le familiariseront plus avec son appareil et le valoriseront à ses yeux pour ses usages de travail, à l'école, puis l'université et le monde du travail.



Scolarité des enfants implantés

L'année scolaire 2010 s'achèvera le 2 juillet prochain, vive les vacances nous dirons nos chères têtes blondes ! En cette fin d'année scolaire 2010 le comité de rédaction de ouïe dire a décidé de consacrer un mini dossier concernant la scolarité des enfants implantés de la maternelle aux études supérieures.

Comment ces enfants vivent-ils une année scolaire ? Cela est-il plus fatiguant ? Ont-ils des aides particulières ?

Pour le savoir nous avons demandé aux parents et aux enfants implantés de nous donner leurs témoignages sur ce sujet. L'intégration en milieu scolaire normal ou spécialisé est souvent une question cruciale que se posent les parents d'enfants implantés. De nombreux paramètres sont à prendre en considération : le type de surdité, l'âge de l'enfant, la situation géographique, l'environnement familial de l'enfant...

L'intégration en milieu scolaire normal est le plus choisi par les parents, qui souhaitent donner à leur enfant implanté les meilleures chances d'intégration. C'est la raison pour laquelle de nombreux parents optent pour la CLIS : la Classe pour l'Inclusion scolaire.

Ces classes accueillent des enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Tout élève de l'école primaire peut bénéficier de ce dispositif dès lors que sa famille a reçu une notification d'orientation de la commission des droits à l'autonomie (ex CDES) : voir la

circulaire n° 2009-087 du 07/07/2009.

<http://www.education.gouv.fr/cid42618/mene0915406c.html>

Ces CLIS ont pour objet d'aider les élèves porteurs d'un handicap à poursuivre une scolarité en milieu ordinaire, elles sont limitées à douze élèves par classes.

Les enfants ont une personne qui les assiste durant les cours, des cours de soutien dans une ou plusieurs matières, des aménagements spéciaux prévus en relation avec leur handicap.

Ces classes sont présentes sur tout le territoire, et sont parfois situées loin du domicile du petit écolier qui doit alors se lever plus tôt pour rejoindre sa classe.

Le temps de transport est long, donc les journées sont plus longues, nous expliqua Estelle, maman de Luca 11 ans, tout récemment bi implanté.

« Luca est un petit garçon qui ne peut s'intégrer dans une classe normal car il a du mal à se concentrer, donc on a choisi de le mettre en CLIS au centre Rabelais à Creil dans l'Oise. Il est en semi intégration c'est-à-dire qu'il a des cours intégrés et des cours en classe spécialisée. Il se sert du système HF pour mieux entendre la maitresse. Dans ce centre il n'a pas de difficultés car ils ont su s'adapter a Luca et il réussi très bien sa scolarité. Il se lève très tôt, à 6 h 30 et il part à 7 h 30 car il est à une heure de l'école, il part en taxi et il rentre le soir à 18 h 30. Les journées sont longues mais on n'a pas le choix.

Les complications risquent de commencer en 6^e, je suis à la recherche d'un collège qui pratique aussi bien les classes spécialisées que les classes intégrées. Pour ce qui est du sport, Luca pratique du karaté, du tennis et de la natation et il va à l'école du sport tous les mercredi matin, donc aucun soucis !

Luca sort de sa seconde implantation en pleine forme et il est impatient d'avoir son nouvel implant ! »

Estelle maman de Luca 11 ans bi-implanté

Même dans les études supérieures, il existe des aides pour les sourds et malentendants, il faut se renseigner au service scolarité de l'établissement fréquenté.

Voici le témoignage d'Elise Godineau, une jeune étudiante de 18 ans implantée à l'âge de 10 ans

qui me sont encore inconnues. Je suis implantée depuis mai 2002 et je mène une vie comme les autres. J'appréhendais l'entrée à l'université, depuis mon implantation, je n'avais pas quitté l'établissement (même collègue et lycée) et le changement, l'inconnue me faisaient peur. L'intégration a été plus simple que je ne le pensais. J'ai été très bien accueillie au niveau du pôle Handicapé du campus, on m'a tout de suite proposé des aides comme le preneur de notes, le temps supplémentaire lors des examens... Et tout cela m'a beaucoup aidé.

En effet, je bénéficie d'un preneur de notes lors des cours magistraux, ce sont les cours les plus difficiles pour moi à suivre puisqu'ils sont dans des amphis de 200 places, même au premier rang, il m'est difficile de tout suivre, mais je m'en sors plutôt bien, les « blancs » sont complétés par mon preneur de notes ! Le reste du temps nous sommes répartis en TD ou TP par petits groupes de 10 ou 20 ce qui me permet de suivre le cours sans encombre. Tous les professeurs sont bien entendu au courant et font de leur mieux pour que je puisse suivre et comprendre le cours.

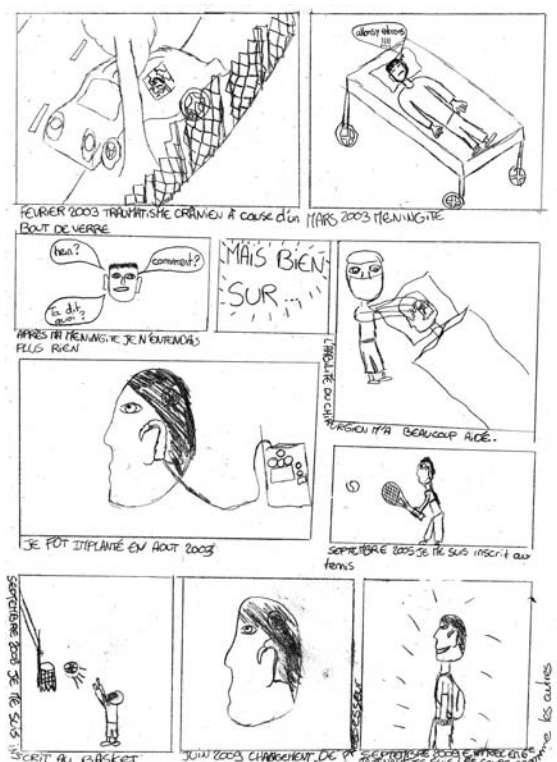
Presqu'un an a passé et, malgré mon handicap, je me suis très bien intégrée dans cette vie étudiante. J'ai envie de dire : Vive l'implant ! Sans qui je n'aurais pas cette vie aujourd'hui. »

Pour en savoir plus/

**FORUM Enfants sourds porteurs
d'implants cochléaires**
[http://enfants-implantes.discutfor
um.com/autour-de-la-scolarite-
f9/1er-rentree-scolaire-pour-fran
cois-t1854.html](http://enfants-implantes.discutforum.com/autour-de-la-scolarite-f9/1er-rentree-scolaire-pour-fran-
cois-t1854.html)

Concernant la scolarisation des enfants ayant des problèmes auditifs (et plus généralement, handicapés) il existe un site officiel très complet : <http://education.gouv.fr/handiscol/informations/families.html>

Dispositions pour compenser le handicap dans tous les examens (brevet des collèges, baccalauréat, examens et concours de l'enseignement supérieur...) : <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/1/mene0603102c.html>



Dessin de Nathan



NEURELEC

2720 ch. Saint Bernard – 06 224 Vallauris – France

tél. : +33 (0)4 93 95 18 18 • Fax : +33 (0)4 93 95 38 01

Email : contact@neurelec.com • www.neurelec.com

Numéro Gratuit : 0 805 119 118 (depuis un poste fixe ou un mobile en France Métropolitaine)

Les accessoires audio

Améliorer son écoute dans les lieux publics est très simple. Les processeurs Digisonic® BTE, Digi SP possèdent une prise auxiliaire qui permet le branchement d'accessoires audio externes tels que les câble audio, système FM et Télécoil.

Attention : N'oubliez pas qu'il est indispensable de prendre un rendez-vous avec votre régleur avant toute première utilisation d'accessoires audio afin de définir les programmes d'écoute dédiés.

Le Câble audio



Votre câble audio peut être utilisé à chaque fois que vous souhaitez écouter de la musique/du son depuis un appareil audio (à piles ou à batteries) type mp3, baladeur, ordinateur portable... Il peut également être utilisé pour téléphoner. Dans ce cas, un adaptateur téléphonique vous sera peut-être utile.

Il est important de noter que pour écouter la télévision ou votre chaîne Hi-Fi qui sont branchées sur secteur, il est nécessaire de vous équiper d'un accessoire supplémentaire (système infrarouge).

Le Câble FM



Le câble FM donne accès à divers systèmes FM. Ces systèmes, qui comprennent un transmetteur et un récepteur, sont utilisés pour transmettre les informations sonores à distance sans les dégrader. Les systèmes FM vous aident à suivre sans difficulté une conversation de groupe, une réunion, un cours en classe.

Neurelec recommande d'utiliser avec les systèmes FM MicroVox de Phonak, ou le Phonic Ear Solaris PE 571T et PE 572R/575R.

La Telecoil



La Telecoil facilite l'usage du téléphone et est particulièrement adaptée pour l'écoute dans les lieux publics comme le cinéma, le théâtre, les lieux de culte, les salles de réunions... La Telecoil permet de recevoir le son issu d'une bobine magnétique intégrée à l'appareil acoustique émetteur (exemple : téléphone, coussin avec boucle magnétique...). Une fois qu'un programme est défini par votre régleur, votre processeur Digisonic® BTE ou Digi SP détecte automatiquement la Telecoil lorsque vous la branchez.

Nouvelle identité, nouveau logo pour Neurelec depuis le mois de Mai !

Neurelec s'engage au quotidien à donner ou redonner l'audition à des personnes souffrant de surdité de perception sévère à totale. Une personne qui entend, ou entend à nouveau, n'a plus à deviner ce qui se passe. Entendre, c'est élargir sa vision du monde !

C'est ce qu'inspirent et reflètent la nouvelle charte institutionnelle de Neurelec aux visuels accrocheurs et son message 'See.Feel.Hear.Live'.

Avec cette nouvelle identité, Neurelec renforce sa stratégie qui est de privilégier la qualité, l'audace et la simplicité, et assoit ainsi son savoir-faire et son expérience dans l'industrie du biomédical.



Tarif préférentiel de piles et d'accessoires

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits (piles et accessoires) en vente sur le site Audilo www.audilo.com

- par internet, contactez-nous sur piles@cisic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents
- directement par téléphone, chez Audilo : 01 40 82 90 78
- achat, essais d'accessoires, vente de piles au 15 rue de Maubeuge 75009 Paris. Uniquement sur rendez-vous. ■

À l'heure où nous imprimons ce journal, Audio n'est pas en mesure de nous fournir des feuilles de soins pour les remboursements auprès de la Sécurité Sociale.

Achat d'accessoires en ligne

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits en vente sur le site Centre Audition www.centre-audition.com

- par internet, contactez-nous sur : piles@cisic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents
- directement par téléphone, chez centre audition : 04 66 21 34 11. ■

Assurance des Implants Cochléaires

Les assurances AGF nous proposent désormais 4 variantes de contrat :

- **OPTION 1** (180 euros/an) : Assurance de l'appareillage externe de l'implant cochléaire uniquement (implantation unilatérale, un seul coté implanté)
- **OPTION 2** (228 euros/an) : Assurance appareillage externe + implant interne (implantation unilatérale, un seul coté implanté)
- **OPTION 3** (336 euros/an) : Assurance de l'appareillage externe des deux implants cochléaires uniquement (implantation bilatérale, deux cotés implantés)
- **OPTION 4** (384 euros/an) : Assurance appareillage externe + implant interne (implantation bilatérale, deux cotés implantés).

Vous pouvez assurer vos accessoires FM ou boucle à induction par le même contrat sans augmentation de tarif à condition que la facture de ces accessoires soit adressée à M. Maixant.

ATTENTION : en cas de dommage à votre matériel, il faut adresser votre déclaration de sinistre au cabinet AGF de M. Maixant dans les 5 jours qui suivent la date de l'accident.

■ **Contact :** AGF – Jean-Luc Maixant
28 rue de Liège – 64000 Pau
Tél. : 05 59 27 81 30

Espace fabricant.

ADVANCED BIONICS SARL

76 rue de Battenheim - 68170 RIXHEIM - France

Tel : (+33) (0)3 89 65 98 00 • Fax : (+33) (0)3 89 65 50 05

E-mail : info@bionicear-europe.com • www.bionicear-europe.com

En 2010, Advanced Bionics est heureux de vous faire part de l'arrivée de « AB en Ligne ». Ce service a été ouvert à la demande des utilisateurs des systèmes Advanced Bionics. Il permet à toutes et à tous de contacter un technicien confirmé et de lui poser toutes les questions techniques sur le système d'implant AB.

Une question sur la connectique ? **AB en Ligne**
Une question sur un accessoire ? **AB en Ligne**
Une question sur l'entretien de votre système ? **AB en Ligne**
Un problème dans l'utilisation du système d'implant AB ? **AB en Ligne**

AB en Ligne se décline sur différents supports :

N° Vert accessible de 9 h à 12 h : **0800 927 900**

Une adresse mail : questionutilisateur@abionics.fr

Notre Service Clientèle du lundi au vendredi de 9 h à 17 h : **03 89 65 98 00**.

Nombre d'entre vous ont reçu le document d'information ci-dessous, conservez-le toujours avec vous !



Nouveau Service: AB en Ligne

Vous avez des questions concernant l'utilisation, l'entretien, la connectique de votre système d'implant cochléaire ?

Vous rencontrez une difficulté dans l'utilisation de votre système d'implant cochléaire ?

• Un Numéro Vert : **0 800 926 900**
(du lundi au vendredi, de 9h à 12h)

• Une Adresse e-mail : questionutilisateur@abionics.fr

Pour vos commandes, urgences (en dehors des heures d'ouverture du numéro vert) ou toutes autres demandes, notre **Service Clientèle** est à votre disposition du lundi au vendredi, de 9h à 17h au **03 89 65 98 00**

COCHLEAR FRANCE

Route de l'Orme aux Merisiers – ZI les Algorithmes
91190 Saint-Aubin

Toujours plus d'informations sur notre site internet : www.cochlear.fr

Le système Cochlear™ Nucleus® 5 remporte le grand prix international du design



reddot design award
winner 2010



Toute l'équipe est heureuse de vous annoncer que Cochlear a remporté l'une des plus prestigieuses récompenses internationales en terme de design : le « red dot award: design du produit 2010 », grâce au tout nouveau système Cochlear Nucleus 5.

Créé en 1955, le « red dot design award » fait parti des récompenses les plus célèbres au monde, et il couvre 3 catégories :

Le Design du produit / Equipe de design

Le Design de la communication

Le Design du concept

L'année dernière, plus de 12 000 participations ont été faites par plus de 60 pays.

Le « Red dot award: design du produit 2010 » récompense la créativité, l'innovation et la qualité des produits. Cette année, le système Cochlear Nucleus 5 a remporté le prix du meilleur Design produit grâce à son implant cochléaire le plus fin et le plus résistant au monde ; son processeur de sons fin et sophistiqué incluant de nombreuses améliorations comme la détection automatique du téléphone ; son nouveau logiciel de réglage ; et le premier assistant personnel conçu pour le contrôle et le diagnostic.

Plus de 6 000 personnes dans le monde ont choisi ou reçu un implant Nucleus 5 depuis son lancement en 2009, et sa fiabilité est déjà sans égale

! (0 % de panne). La cérémonie de remise de ce prix aura lieu le 5 Juillet 2010 à Essen, en Allemagne. Nous tenions à vous faire partager notre joie d'obtenir cette formidable distinction, qui nous encourage à travailler plus encore afin de faire bénéficier tous les porteurs d'implants Cochlear de cette 8e génération de processeur de son.

L'équipe Cochlear France

VIBRANT MED-EL HEARING TECHNOLOGY

400 avenue Roumanille - BP 309 - 06906 Sophia-Antipolis Cedex

Tél. : 04 93 00 11 24 • Fax : 04 93 00 11 25

Email : office@fr.medel.com • www.medel.com • www.vibrant-medel.com

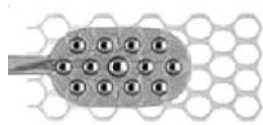
20 Années de MED-EL Medical Electronics

D'un projet de recherche à un fabricant leader dans les systèmes d'implants auditifs Afin de marquer l'occasion, les fondateurs de la société, Ingeborg and Erwin Hochmair, ont invité des partenaires de longue date, des patients, amis et employés de la société, à une soirée de gala au Centre des Congrès d'Innsbruck, en Autriche. Plus de 800 invités ont été réunis, des représentants réputés du monde de la politique, des affaires et de la médecine ainsi que les tout premiers patients implantés avec un implant auditif MED-EL, certains depuis plus de 20 ans !

La directrice, le Dr. Ingeborg Hochmair, est fière du développement de la société : « Avec nos employés et de nombreux partenaires du secteur clinique, nous avons créé une société brillante qui restaure l'ouïe aux personnes du monde entier ». L'idée de créer MED-EL est née dans les années 1970 lors d'un projet de recherche universitaire. Dans les années 1990, les premiers employés ont été embauchés et ils sont encore présents dans la société aujourd'hui. La vision d'aujourd'hui est restée fidèle à ces années là : « Notre but était, et est encore, de vaincre la surdité, barrière à la communication. L'objectif est de développer des systèmes médicaux issus des dernières technologies pour améliorer la qualité de vie des patients malentendants » a déclaré Dr. Hochmair. La compagnie est couronnée de succès : en moyenne, chaque jour une personne dans le monde est adaptée avec un implant auditif MED-EL.



Premier implants du tronc cérébral (ABI) MED-EL en France



Electrode pour ABI MED-EL

Pour la première fois en France, deux centres d'implantation viennent de poser l'implant du tronc cérébral (ABI) MED-EL chez des patients qui ne pouvaient pas bénéficier

d'un implant cochléaire (IC) à cause d'une surdité rétro-cochléaire où le nerf auditif est endommagé (lors de tumeurs NF2, par exemple). Au lieu d'insérer une longue électrode dans la cochlée, le chirurgien place une électrode de la forme d'une petite palette sur le noyau cochléaire (cf. figure ci-dessous).



Nouveau système de séchage électrique très performant

Afin de mieux éliminer l'humidité des audio processeurs, MED-EL fournit désormais un système de séchage électrique, le Zéphyr. Il a été testé et choisi pour son excellente efficacité. À utiliser tous les jours à la place des tablettes ; vous augmenterez ainsi la durée de vie de votre audio processeur et éviterez les petites pannes.

Site MED-EL en français

Vous pouvez désormais accéder à toutes les informations sur les implants auditifs MED-EL en Français sur le site www.medel.com. Un nouveau site MED-EL, avec un tout nouveau design, a vu récemment le jour, pour l'instant en Anglais ; il sera très prochainement disponible en Français. Il offre aux porteurs d'implants auditifs, aux parents et aux candidats, des informations plus claires et mieux illustrées sur les produits et les services offerts par MED-EL.

Nouvelle pochette pour la télécommande Fine Tuner

MED-EL a mis au point une pochette spécialement adaptée à votre télécommande Fine-Tuner. Vous avez également la place d'y ranger une batterie rechargeable DaCapo. Vous pouvez l'acheter dès à présent auprès de notre bureau Vibrant MED-EL à Sophia-Antipolis (prix : 6,90 € TTC)



Outils de rééducation disponibles pour les patients

Voici quelques outils qui pourraient vous aider à tirer davantage de bénéfices de votre implant cochléaire. N'hésitez pas à les commander chez Vibrant MED-EL : SAV VIBRANT MED-EL - 400 avenue Roumanille BP 309 - 06906 Sophia-Antipolis Cedex
Tel. : +33 (0)4 93 00 12 29 • Fax : +33 (0)4 93 00 11 25
E-Mail: gregory.jacquot@medel.com

Apprentissage au téléphone

Cette brochure fournit des conseils aux patients implantés cochléaires pour utiliser avec succès le téléphone.

Conseils aux adultes pour l'écoute de la musique

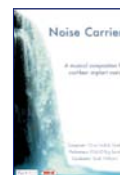
Cette brochure offre un bref résumé sur les points clés pour s'entraîner à mieux apprécier la musique.

DVD musical

13 mouvements musicaux composés par Oliver Searle spécialement pour les patients implantés cochléaires.

Activités musicales pour Enfants avec IC

Cette brochure donnera beaucoup d'idées aux parents pour initier leur jeune enfant implanté cochléaire à la musique.





Journée d'information Samedi 2 octobre 2010 à Paris

Comme chaque année, nous vous proposons à l'occasion de la tenue de notre 8ème Assemblée Générale, une journée d'informations en présence des différents acteurs du monde de l'implant cochléaire.

La journée se déroulera le samedi 2 octobre 2010 à partir de 9h30, à la FIAP JEAN MONNET – 30 rue Cabanis – 75014 Paris.

Après notre Assemblée Générale, M. Azel ZINE, Professeur à la faculté de Pharmacie, Université Montpellier I et chercheur à l'INSERM animera une conférence sur le thème :

« Les dernières avancées scientifiques sur les thérapies régénératrices de la déficience auditive: science-fiction ou avenir ? »

Les représentants des différentes marques d'implant cochléaire, vous proposeront en début d'après-midi des ateliers afin de mieux vous faire découvrir les différentes possibilités de votre implant.

Audilo sera aussi présent pour essayer et acheter différentes aides techniques à un tarif préférentiel.

Tous les ateliers, stands et présentations auront lieu au sous-sol de la FIAP.

Pour le déjeuner vous pourrez vous rendre à votre convenance au self-service de la FIAP de 12 h à 14 h ou dans un restaurant extérieur.

En espérant vous avoir nombreux parmi nous ce jour là, nous vous assurons de toute notre amitié.

Catherine Daoud

Présidente de CISIC

	Athènes	Lisbonne	Budapest	Stockholm	Berlin	Amphitéâtre Bruxelles	
	Medel	Cochlear	Advanced Bionics	Audilo	Neurelec	Conférences	
						AG CISIC	9h30
10h	Stand avec accessoires et matériels de démonstration					"Les dernières avancées scientifiques sur les thérapies régénératrices de la déficience auditive: science-fiction ou avenir ?" par M. Azel ZINE, Professeur à la faculté de Pharmacie, Université Montpellier I et chercheur à l'INSERM	10h
Déjeuner libre au self service du FIAP							
14h	Atelier Medel	Atelier Cochlear	Atelier Advanced Bionics	essai et vente de piles & d'aides techniques	Atelier Neurelec		
16h							

BUREAU CISIC

TRÉSORERIE : Joëlle Fournil, Trésorière CISIC, 398 avenue Victor Hugo, 77190 Dammarie-les-Lys, Tél. : 01 64 79 05 44, Mail : tresorerie@cisic.fr

SECRÉTARIAT : Martine Ottavi, Secrétaire CISIC, 262 rue Lecourbe, 75015 PARIS, Tél. : 06 17 39 54 71, Mail : secretariat@cisic.fr

SERVICE INTERNET : Le CISIC diffuse par e-mail à ses adhérents environ une fois par mois une lettre d'information contenant les dernières informations reçues. Pour la recevoir, vous devez nous avoir transmis lors de votre adhésion ou ultérieurement, une adresse mail valide. Il est nécessaire pour recevoir cette lettre que l'expéditeur « lettre_cisic@cisic.fr » soit ajouté à votre liste des expéditeurs fiables. N'oubliez pas de nous prévenir si votre adresse e-mail change. **Marc Le Roy**, webmaster CISIC, asso@cisic.fr

Publication du Centre d'information sur la surdité et l'implant Cochléaire (CISIC). Association loi 1901 n° 0913012932. Tél. : 06 17 39 54 71
E-mail : info@cisic.fr • www.cisic.fr

Directrice de la publication: Françoise Ernie, Réalisation : FAP

Convocation

Assemblée Générale 2010

samedi 2 octobre à 9 h 30

L'Assemblée Générale 2010 de l'Association CISIC se tiendra :

FIAP JEAN MONNET (Amphithéâtre Bruxelles 1^{er} étage)

30 rue Cabanis – 75014 Paris

Ordre du jour :

- Rapport moral présenté par la présidente
- Rapport financier présenté par la trésorière
- Perspectives pour l'année 2011
- Élection du Conseil d'Administration
- Questions diverses, suggestions

Vous êtes conviés à participer à la 8^e Assemblée Générale de l'Association CISIC.

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez vous faire représenter en utilisant le pouvoir joint en bas de cette page, en nous retournant ce document à l'adresse suivante :

Association CISIC 41 rue Henri Barbusse 75005 PARIS

Votre présence sera un témoignage de confiance à l'équipe de bénévoles qui gère l'association et un gage d'intérêt envers notre action d'information sur l'implant cochléaire.

Catherine Daoud

Présidente CISIC

POUVOIR

Je soussigné(e) : , membre de l'Association CISIC,

donne pouvoir par la présente à

aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale de ladite association qui aura lieu le 2 Octobre 2010 à Paris,

et en conséquence d'assister à cette Assemblée en mon nom, prendre part à toutes les discussions et délibérations,

émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour.

Le : Bon pour pouvoir
(Mention manuscrite)

Signature



FIAP
JEAN MONNET

30, rue Cabanis
75014 PARIS
Tél : 33.1 43 13 17 00
Fax : 33.1 45 81 63 91
E.mail : fiapadm@fiap.asso.fr
www.fiap.asso.fr
M° GLACIÈRE
(Ligne 6 Nation/
Charles de Gaulle-Étoile)



En transport en commun

DEPUIS L'AÉROPORT ROISSY-CHARLES DE GAULLE

Prendre le RER B en direction de Robinson / Saint-Rémy-Les-Chevreuses. Changer à Denfert-Rochereau et prendre la ligne 6 direction Nation. Sortir à la station Glacière et remonter le boulevard Saint-Jacques jusqu'à la rue de la Santé.

DEPUIS L'AÉROPORT D'ORLY

- Prendre l'Orlybus jusqu'à Denfert-Rochereau et prendre le métro ligne 6 direction Nation. Sortir à la station Glacière et remonter le boulevard Saint-Jacques jusqu'à la rue de la Santé.

OU

- Prendre l'Orlyval jusqu'à Antony et prendre le RER B direction Roissy-Charles-de-Gaulle / Mitry-Claye. Changer à Denfert-Rochereau prendre la ligne 6 direction Nation. Sortir à la station Glacière et remonter le boulevard Saint-Jacques jusqu'à la rue de la Santé.

En voiture depuis le périphérique

Sortir à Porte d'Orléans, prendre l'avenue du Général Leclerc jusqu'à la place Denfert Rochereau. Tournez à droite après la station de RER (Denfert-Rochereau) et prendre le boulevard Saint-Jacques (métro aérien). Continuez jusqu'à l'angle de l'hôtel Sofitel et tournez à droite dans la rue Ferrus.

Association CISIC
41 rue Henri Barbusse
75005 PARIS